

Prix International des Droits de l'Homme

Florence (Italie), 31 octobre 2014

Cette année, c'est le courage de Mahinour el-Masry, avocate égyptienne, plusieurs fois emprisonnée sous le régime du Président Hosni Moubarak, qui a été célébré lors de la remise du 19^{ème} prix international des droits de l'Homme Ludovic Trarieux (Les Annonces de la Seine du 3 juillet 2014 page 31).

Libérée de prison le 21 septembre 2014 où elle purgeait une peine pour « participation à une manifestation non autorisée », elle a reçu son prix à Florence le 31 octobre 2014 lors d'une cérémonie officielle dans le cadre du congrès annuel de l'Union Internationale des Avocats en présence d'avocats venus du monde entier.

Le prix Ludovic Trarieux fête son trentième anniversaire cette année, c'est la plus ancienne et la plus prestigieuse des récompenses réservées à un avocat puisque son origine remonte au message de Ludovic Trarieux (1840/1904), fondateur en 1898, au moment de l'affaire Dreyfus, de la « Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen » : « Ce n'était pas seulement d'ailleurs la cause isolée d'un homme qui était à défendre, c'était, derrière cette cause, le droit, la justice, l'humanité ».

Depuis 2003, ce prix est devenu l'hommage, désormais annuel, des avocats à un avocat du monde, il est décerné conjointement par l'Institut des Droits de l'Homme du Barreau de Bordeaux, l'Institut de Formation en Droits de l'Homme du Barreau de Paris, l'Institut des Droits de l'Homme du Barreau de Bruxelles, l'Unione forense per la tutela dei diritti dell'uomo (Rome), la Rechtsanwaltskammer de Berlin, les Ordres des avocats de Luxembourg, de Genève, d'Amsterdam ainsi que de l'Union Internationale des Avocats et de l'Institut des Droits de l'Homme des Avocats Européens.

Nous publions ci-dessous l'excellent discours de Bertrand Favreau, ancien Bâtonnier de Bordeaux et Président d'honneur fondateur de l'Union des Avocats Européens.

Jean-René Tancredi

L'honneur, l'utile et le bien

par Bertrand Favreau

Ainsi, 30 années nous séparent aujourd'hui de la date où ce prix est né. Et, c'est devant vous, Chers amis de l'UIA, est l'occasion d'une double célébration : le 30^{ème} anniversaire de la création. Mais aussi la deuxième cérémonie de remise en Italie, après celle qui précéda, au Sénat à Rome, en 2008.

C'est surtout une occasion de célébrer aussi sa particulière signification et de le rapprocher de l'intention initiale. Il serait trop facile en effet de n'y voir par une approche réductrice que son apparente spécialisation, l'hommage des avocats à un avocat, comme une affectation purement corporatiste. Car loin d'être l'auto-célébration d'une profession, il veut d'abord célébrer la vocation universelle des droits de l'homme qui dépasse l'exercice d'une activité professionnelle déterminée. Il est fondé en effet sur la croyance indéfectible en la portée universelle des droits de l'homme dont les avocats ne sont qu'un vecteur, mais qui obéit à une particulière exigence dès lors qu'il s'agit de la mission de défendre. C'est pour cela il a été décerné depuis 30 ans et qu'il a tour à tour magnifiée le courage, l'engagement, les vertus de l'avocat sous toutes les latitudes. Nous croyons au caractère universel du tyran protéiforme. Il n'y a pas de spécificité régionale ou culturelle en Occident, en Orient, dans l'hémisphère nord ou dans l'hémisphère sud.

Ce sont toujours les mêmes valeurs qui en sont les victimes. Le plus illustre des florentins, sinon le plus Magnifique, Machiavel raconte dans la première décennie de Tite-Live quelque part, que lorsqu'Alexandre le Grand voulut bâtir une ville pour servir de monument à sa gloire, son architecte Dinocrate lui fit voir comment il serait beau de l'ériger sur le Mont Athos. Mais Alexandre refusa en demandant de laisser là la montagne et de bâtir Alexandrie, sur un lieu où pour les



D.R.

temps futurs les habitants pourraient Louis de la beauté du pays dans une situation unique, au voisinage de la mer, à l'ouest du delta du Nil, entre le lac Maréotis et l'île de Pharos. Cela, c'est du moins Machiavel qui l'affirme à la différence de Plutarque qui affirme que la ville fut conçue dans un songe prémonitoire.

Toutefois, – il nous faut l'admettre – ni Plutarque, ni Machiavel n'étaient alors présent et c'est une politesse du cœur pour nous, ici, à Florence que préférer nous en remettre à Machiavel. Cela nous arrange grandement.

Ainsi, cette Alexandrie créée pour assurer le bonheur de ses habitants, allait vivre sous les auspices de la tolérance, toujours présente depuis sa construction par Alexandre le Grand. Toutes les communautés de la Méditerranée comme les populations lointaines, des Arméniens aux Russes, se sont remises à vivre ensemble. La ville avait de la place pour tout le monde : même pour accueillir les marins insurgés

du Cuirassé Potemkine après la révolution de 1905. Nul ne saurait en vouloir à ses habitants d'aujourd'hui de vouloir être fidèles au rêve d'Alexandre.

C'est dans cette ville, qui n'est sans doute plus la ville décrite par Lawrence Durrell, mais qui est la deuxième ville de l'Égypte d'aujourd'hui et deux fois plus anciennes que le Caire, que commence notre histoire. Et, cela pourrait commencer comme un conte héroïque et cruel. S'il s'agissait d'un conte nous serions tenté à notre tour de ré-écrire ce qu'a écrit Voltaire : « *il y avait dans Alexandrie une fille célèbre par sa beauté et par son esprit* ». Pourtant ce n'était pas le début d'un conte, ni d'un roman. Ce n'était pas davantage un pamphlet. Ces mots n'étaient que le début du célèbre et important examen à l'adresse de lord Bolingbroke, l'ancien Premier Ministre anglais. C'est-à-dire sans doute le plus implacable des réquisitoires, qui ait jamais été écrit contre toutes les intolérances, notamment religieuses. Et, Voltaire nous a précisé immédiatement : « *Son*

nom était Hypatie » ; rappelant ainsi que son héroïne était la fille de Théon d'Alexandrie, mathématicien et dernier représentant connu du fameux Musée. Hypatie d'Alexandrie, mathématicienne et philosophe, devenue dès la Renaissance une figure emblématique convoquée jusqu'à nos jours comme porte-parole de causes les plus diverses. Celle qui n'a cessé d'inspirer les poètes et plus récemment les cinéastes, parce qu'elle est le plus illustre témoignage de la liberté de pensée, parce qu'assassinée par l'obscurantisme religieux autour de l'an 415 de notre ère.

Même si d'aucuns auraient pu la reconnaître trait pour trait dans le portrait dressé par Voltaire, notre héroïne à nous, ce soir, ne s'appelle pas Hypatie. Elle est Mahienour d'Alexandrie.

Mahienour El-Massry, bien avant de la révolte en Egypte, se différencie par sa volonté d'aider des autres, ceux qui sont les plus sans défense, ceux qui n'étaient pas aptes à réclamer les propres droits pour eux-mêmes. A Alexandrie encore enfant elle avait rencontré la désespérance sociale.

Plus encore, elle a été marquée dans sa chair pour la vie par un épisode de son enfance. Parce qu'enfant elle a reçu une terrible blessure à l'œil dans un accident d'automobile alors qu'elle était à l'arrière à l'arrière de la voiture de son père. Elle a appris pour la suite de sa vie, que la douleur de l'autre est toujours plus insupportable encore que la sienne, et combien est bien plus intolérable une pauvreté qui peut aller jusqu'à pousser les pauvres à préférer donner un de leurs yeux en échange d'une vie normale.

A cause de cela, sans doute, pour apaiser la blessure profonde du peuple égyptien, Mahienour El-Massry n'a pas attendu la révolte égyptienne du 25 janvier 2011. Elle n'a cessé de se distinguer en engageant ses jeunes compétences de juriste au service de l'indépendance du pouvoir judiciaire, des droits des détenus, du droit d'organiser manifestation pacifistes, du soutien aux hommes politique prisonniers et l'usage social des médias pour dénoncer les violations des droits de l'homme.

Elle n'a cessé de donner des Conseils juridiques aux familles des martyrs, des centaines de travailleurs licenciés sans raison valable et elle a co-fondé une association avec Mukhtar, le « *Refugee Solidarity Network* », pour dispenser une assistance médico-légale aux réfugiés Syriens et Palestiniens, emprisonnés pour avoir réchappés à leur tentative de rejoindre illégalement les côtes européennes par mer.

Autre recommencement... c'est à Alexandrie qu'est mort le premier martyr du printemps le 6 juin 2010. Khaled Saïd avait 28 ans comme Mahienour aujourd'hui. Il a été enlevé dans un cybercafé et battu

à mort par deux policiers. Bien avant le soulèvement de 2011, il est devenu le héros d'une génération et pas seulement dans son quartier d'origine au nom emblématique de Cleopatra.

Lorsque les manifestations de soutien à la mémoire de Khaled Saïd se sont multipliées, Mahienour a toujours été au premier rang. Comme elle fut en première ligne au plus fort du 25 janvier 2011.

Ce 25 janvier qui marque l'anniversaire de la fondation d'Alexandrie, le 25 du mois égyptien de Tybi (ou le 25 janvier 331 av. J.-C.), où 100 000 alexandrins dans un long cortège pacifique et silencieux se regroupèrent sur la route de la comiche. Car, ce n'est pas au Caire, mais à Alexandrie que le 28 janvier, les manifestants ont pris le dessus sur la police et que le bâtiment du gouvernorat a brûlé. C'est le jour où il y eut les premiers morts, aussi. Cette date est devenue pour tous, « le 28 », sans indication de mois, chiffre emblématique – un âge, une date. Puis les manifestations n'ont plus cessé.

Sans doute Mahienour el Massry fut-elle plus une d'avant-gardiste qu'une enfant parmi d'autres de ce que les occidentaux ont appelé, dans leur engouement sans doute excessif et irraisonné, le « printemps arabe ». Cette vague qui apparaissait s'être levée, enfler irrésistiblement est submergé les régimes autoritaires, policiers et tous les autres du proche et du Moyen-Orient.

Ce printemps-là, ce prix n'avait pas attendu de le vivre ou même de l'espérer pour pouvoir le célébrer. Même s'il est toujours plus facile de se laisser porter, sinon bercé, par l'actualité, nous avions voulu écouter le chant d'un printemps futur, en célébrant les souffrances de ceux qui luttèrent au cours de l'interminable hiver.

En 1996, déjà, ce prix décerné à l'avocat Najib Hosni disait suffisamment que la Tunisie n'était pas un état de droit où les avocats pouvaient exercer normalement leur métier. Les avocats tunisiens ont été au premier rang de la révolution qui a renversé le régime policier. Najib Hosni, 1996 : c'était 15 ans avant.

En 2004, en remettant un prix à Aktham Naisse, quelques semaines après avoir milité heureusement en faveur de sa sortie de prison, en Syrie, nous avons dit et décrit ce quel était la situation véritable de la Syrie et la réalité du combat quotidien des avocats syriens.

En 2011, nous l'avons dit encore, lors d'une élection sans précédent qui n'avait pu distinguer que d'une voix le lauréat libyen, le jury avait rendu hommage à un avocat égyptien, Ahmed Seïf El-Islam dont il faut ici saluer la mémoire puisqu'après de longues années d'un combat pour les droits fondamentaux, il nous a quittés. Il y a quelques semaines, et que ses enfants subissent à leur tour les mêmes affres que lui parce qu'ils poursuivent son combat. Quelles qu'aient pu être les raisons du choix final, nous avions alors proclamé que nous n'entendions aucunement sacrifier à l'illusion du temps et que, pour la Tunisie, l'Égypte, la Libye, comme pour les autres pays où le ferment de la révolte n'avait pu prospérer, rien ne changerait dans notre analyse future des situations et des hommes.

Et lorsque nous avons en remis ce prix en 2011, nous savions que nous ne célébrions que les engagements passés et qu'il convenait expressément de réserver l'avenir comme si nous avions su que les plus beaux élan peuvent ne pas durer parce que la lutte pour les droits de l'homme, en Occident comme en Orient et du Septentrion aux terres australes, doit recommencer chaque matin. Nous observions déjà les régimes nouveaux en renforçant notre vigilance pour d'éventuelles nouvelles victimes : « *Mais la règle de ce Prix est invariable et, si, comme dans un cycle fatal, revenaient alors les vieux démons qui viennent parfois corrompre les meilleures intentions de ceux qui ont accédé au pouvoir, nous recommencerions à*

dénoncer. Nous devons dénoncer le mal, toujours tapi dans l'ombre, qui vient de ressurgir. »

Ainsi, ce n'est sans doute pas parce qu'elle fut une héroïne de la révolte d'Alexandrie, mais parce qu'au-delà du 25 janvier Mahienour a inlassablement continué la lutte sous trois Présidents successifs, dont un par intérim, que le jury lui a décerné ce prix.

A Alexandrie, 18 jours après la révolte, ce fut la délivrance. Du moins le croyait-on alors. Aussitôt après que la comiche se fut couverte de drapeaux aux couleurs de l'Égypte, et que la foule eut étiré sa longue procession en un croissant humain victorieux le long de la mer, ce jour-là, le premier acte de Mahienour El-Massry fut de se rendre sur la tombe de son père et de sa tante, les deux personnes qui ont forgé les convictions qui animent sa vie. Et elle s'est adressée successivement à l'un et à l'autre. Se tournant vers son père, elle a dit : « *Je voudrais que tu sois ici, il ne te plairait pas savoir ce que j'ai fait. Tu disais que le monde ne serait jamais changé, qu'il y n'avait pas d'espoir et que la souffrance faisait partie de la vie humaine. Je regrette, je voudrais que tu sois ici pour voir que ceux qui s'appelaient esclaves, maintenant, ils ne le sont plus. Leur vie sera meilleure parce qu'ils ont cru dans un rêve dans lequel ils continueront à vivre.* » Puis à l'intention de sa tante : « *Je voudrais que tu sois ici, tu serais heureuse de dire à tous ceux que tu avais mis en, à tous ceux qui disaient que rien serait changé.* »

Car, Mahienour El-Massry croyait en un changement du système égyptien mis en marche par les citoyens et remontant jusqu'au sommet de l'État. Elle espérait que tous allaient être les acteurs de ce changement. Mais il y eut « l'après 2011 ». C'est bien ceux-là que nous célébrons aujourd'hui : ceux qui ont continué le combat immuable. Ceux qui, comme Mahienour el Massry, n'ont pas accepté qu'on leur vole leur révolution. La révolte avait pour objet de changer de régime, pas de changer de tyran.

Mahienour El-Massry l'a écrit : « *Nous avons pensé que le changement politique conduirait à un changement dans la société. ... Les gens méritent mieux que cela, nous ne sommes pas encore parvenus à la justice. Nous avons continué à essayer de construire une société meilleure.* ». Avant elle, très loin de là, sous le ciel birman, Aung San Sui Kya l'avait bien expliqué : « *Sans une révolution de l'esprit, les forces qui ont produit les iniquités de l'Ordre ancien continueront de prévaloir.* » Mahienour, elle, sait à quoi aspire uniquement la majorité du pays s'est le droit au Pain, à la Liberté, à la Justice Sociale et à la Dignité Humaine. Elle nous rappelle que ce « printemps » n'était pas celui que nous autres occidentaux aurions par confort voulu y voir, mais qu'il ouvrait un cycle nouveau. Le chant du printemps, celui du Jasmin, du Papyrus ou du Lotus n'est pas le chant d'un instant. Il est une mélodie pour la fin du temps. Il est un refrain, qui doit être toujours ré-entonné quelque part.

Alors, Mahienour a été le fer de lance de l'après-révolution, des nouvelles manifestations, sur la place Mansheya, sur la place de la garde Sidi Gabès, autour de la mosquée Qaed Ibrahim. Lorsqu'en 2013 est intervenue la loi anti-manifestations qui interdit la réunir de 10 personnes ou plus sans un permis délivré par les autorités, elle a encore manifesté.

A ces manifestations, Mahienour a apporté son énergie en même temps que sa sérénité, illustrée par son sourire. Car la détermination de son message est toujours ourlée d'un indéfectible sourire. C'est ce sourire qu'elle nous apporte ici ce soir, dans cette ville de Florence – croisée des itinéraires ou ironie des rencontres – dans cette ville où fut peint le premier, et plus fameux, le plus les éternel sourire de la peinture, celui de la femme de Francesco del Giocondo.

Mais lesien n'est pas un sourire énigmatique, un sourire qui s'ébauche, à peine esquissé, avant de s'éteindre.



Bertrand Favreau

Photo © Jean-René Tancrede - Téléphone : 01.42.60.36.35



Mahienour el-Massry

Ce n'est pas le début d'un rire. Non, c'est un sourire indéfinissable, un sourire franc, sans retenue ni afféterie, un sourire naturel, comme l'affleurement d'une âme apaisée, fier de son combat est sûr d'une victoire inéluctable. Un sourire immuable, celui de la sérénité. Le 2 Janvier 2014, Mahienour été condamné par un Tribunal d'Alexandrie a deux ans Pour avoir participé à une manifestation pacifique au cours du procès des assassins de Khaled Said. Ils n'étaient que 19 manifestants. Malgré cela, les forces de sécurité avaient eu recours aux grenades lacrymogènes. La peine a été confirmée le 20 mai, et elle a aussitôt été jetée en prison.

Mahienour est allée en prison parce qu'elle continuait de défendre la liberté d'opinion, la liberté de penser et la liberté de manifester, l'une de ses composantes les plus exigeantes un – la preuve en est que dans tous les pays elle était surveillée, encadrés, jugulée, et parfois même dans les pays les plus démocratiques, vidée de sa substance. Elle a continué à lutter pour la faculté de s'opposer, la liberté de s'indigner et de le faire savoir publiquement, consubstantiels à la démocratie

A peine condamnée, elle a refusé de se taire face à l'injustice, et a crié plus fort encore : « *A bas la loi anti-manifestation* ». Depuis sa prison, a rejeté toute amnistie, tant que la loi anti-manifestation ne sera pas abrogée et elle s'est interrogée sur l'étrangeté de la situation : « *Nous avons protesté pour faire tomber un système politique et judiciaire et, maintenant, qu'il y a un régime qui est arrivé au pouvoir par les manifestations, il nous met en prison pour avoir manifesté* ». Le 25 juin, alors qu'elle était encore en prison, elle a appris qu'elle avait remporté le prix international des droits de Ludovic Trarieux. Immédiatement, le jury a appelé les autorités égyptiennes à libérer immédiatement et sans condition Mahienour El-Massry.

Lorsque le 20 juillet elle a à nouveau comparu, détenue, devant une cour d'Alexandrie, elle a été enfermée dans une cage de fer grillagée, vêtu de sa chasuble pénitentiaire, une chlamyde blanchâtre, bleutée ou délavée, et elle a offert au monde qui l'observait, son immuable sourire et le « V » de la victoire.

Certes, ce n'était pas son sourire habituel. Le sourire de ce printemps toujours recommencé, parce qu'il ne doit pas cesser avant le vrai succès.

Son sourire était strié par les Barreaux de sa cage judiciaire, quadrillé par le grillage, c'était un sourire de liberté : Gandhi avait raison : la liberté se conquiert dans les prisons. Beaucoup ont proposé à Mahienour El-Massry d'échapper, de quitter l'Égypte et de lutter contre le régime de loin, mais elle n'a jamais accepté : « *J'aurais bien aimé pouvoir m'évader et me cacher mais*

en réalité j'en y arrive pas. Je sens qu'il faut que je fasse front, même si ce face-à-face n'est pas vraiment en notre faveur dans l'équilibre des forces, mais c'est avant tout important pour mon bien-être psychologique... Si l'on mérite d'être puni pour avoir révélé une vie meilleure pour l'humanité, alors que l'on soit puni, et puis c'est tout ».

Cela s'appelle le courage. La revendication de l'universel exige du courage. Alexandre Soljenitsyne l'avait dit à Havard, en 1978 : « *faut-il rappeler que le déclin du courage a toujours été considéré comme le signe avant-coureur de la fin ?* »

Et chacun ici connaît déjà la suite de l'histoire. La peine a ensuite été réduite à six mois de prison le 20 juillet 2014. Mais le 21 Septembre, la Cour d'appel a décidé de la libérer en cours d'exécution. Mahienour, cependant, n'a pas oublié ceux qui sont moins chanceux qu'elle, et continue d'aller voir les prisonniers dans les prisons et crier haut et fort « *manifeste est notre droit, nous rejetons l'anti-manifestation* »

Il ne s'agissait pas d'un aboutissement mais d'un simple commencement. Ce que nous célébrons ici, c'est le respect des droits de l'homme qui ne s'apprécie jamais à l'aune de ceux qui les proclament mais dans le cri de ceux qui souffrent de leur absence, de leur insuffisance ou de leurs déviances. Les droits de l'homme ne sont une aspiration universelle que dans la quête exprimée par les victimes qui y aspirent, qui les revendiquent, jusqu'au sacrifice pour en jouir, non pas pour eux-mêmes, mais pour tous les autres.

Mahienour est le symbole de cette universalité ressourcée, revendiquée, exacerbée.

Il y a un poème posthume de Leopardi qui s'appelle : « *Le genêt ou la fleur du désert* ». C'est plus une parabole ou un apologue qu'un poème. Il apostrophe une dernière fois un « *siècle superbe et sot* », en parlant au « *souple genêt* » - « *E tu, lenta ginestra* » - symbole d'une humanité qui résiste aux forces hostiles, et il lui dit : « *Il tuo capo innocente ; Ma non piegato insino allora indarno ; Codardamente supplicando inmanzi ; Al futuro oppressor, ma non eretto ; Con forsennato orgoglio inver le stelle, Né sul deserto, dove ; E la sede e i natali ; Non per voler ma per fortuna avesti ; Ma più saggia, ma tanto Meno inferma dell'uom... »*

Sans doute, est-ce là, la raison pour laquelle le jury a choisi cette année de décerner le prix à une très jeune avocate, sans doute, à ce jour, la plus jeune puisque – fait singulier – elle est la première lauréate plus jeune que le prix lui-même. Nelson Mandela était encore en prison, déjà depuis 25 ans, et encore pour trois ans, lorsqu'elle est

née. Mahienour el Massry illustre mieux que tout autre ce que nous savions déjà être avocat c'est un état d'esprit. Elle nous dit plus encore. Un grand avocat Florentin, d'un autre temps – car il fut d'abord un avocat illustre même s'il fut, il est vrai par la suite plus connu pour ses talents de diplomates ou son œuvre d'historien – Francesco Guichardin – que les Français appellent Guichardin – et qui n'était pas à vrai dire un grand apôtre de la liberté, avait su s'opposer, au moins sur un point ontologique, à Machiavel. Tandis que Machiavel affirme, au chapitre 25 du Prince, que la fin poursuivie par chaque individu dans sa vie était inexorablement « *la gloire et la richesse* », Guichardin répondait que la gloire et la richesse ne sauraient en aucun cas constituer l'aiguillon de l'existence humaine. Il dit, au contraire, dans ses Ricordi, que « *tous les hommes n'ont jamais eu d'autre quête que l'honneur et l'utile* ».

Ludovic Trarieux, lui aussi, écrivait, à 22 ans à peine : « *Lorsque le soleil pâlit du dernier rivage sera venu glacer nos fronts, nous n'emporterons de ce monde que ce que nous y aurons fait de grand, d'utile et de bien !* »

L'honneur, l'utile et le bien ? A l'orée de sa si jeune existence, à l'aube de sa carrière exigeante, dévouée à tous ceux qui sont sans droit, elle illustre mieux que nous tous : le bon, l'utile et le bien. Ainsi Mahienour el Massry renvoie sur nous un peu de cet honneur de cette utilité qui rejait sur nous qui exerçons le même métier. Dans l'éclat de sa jeunesse, Mahienour contemplant ici du haut de ses 28 ans. Elle donne une leçon aux plus anciens, elle nous permet d'être plus fiée de ce que nous sommes c'est pour cela que les avocats du monde que vous êtes, vous les membres de l'UIA, vous qui célébrez la défense de la défense, vous vous inclinez devant elle, en cet instant, ou va lui être remis ce prix.

2014-604



Ludovic Trarieux

Prix Ludovic Trarieux "L'hommage international des avocats à un avocat" :

- LAURÉATS**
- 1985 Nelson Mandela (Afrique du sud)
 - 1992 Augusto Zúñiga Paz (Pérou)
 - 1994 Jadranka Gigelj (Bosnie-Herzégovine)
 - 1996 Nejjib Hosni (Tunisie) et Dalila Meziane (Algérie)
 - 1998 Zhou Guoqiang (Chine)
 - 2000 Esber Yagmurdereli (Turquie)
 - 2002 Mehrangiz Kar (Iran)
 - 2003 Digna Ochoa et Bárbara Zamora (Mexique)
 - 2004 Aktham Naisse (Syrie)
 - 2005 Henri Burin des Roziers (Brésil)
 - 2006 Parvez Imroz (Inde)
 - 2007 René Gómez Manzano (Cuba)
 - 2008 U Aye Myint (Birmanie)
 - 2009 Béatrice Mtetwa (Zimbabwe)
 - 2010 Karinna Moskalenko (Russie)
 - 2011 Fethil Terbil (Libye)
 - 2012 Muharrem Erbey (Turquie)
 - 2013 Vadim Kuramshin (Kazakhstan)